



**PRÉFET
DES HAUTES-
PYRÉNÉES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement
Unité inter-départementale des Hautes-Pyrénées
et du Gers
Secrétariat des CSS
DREAL Occitanie
Unité inter-départementale de la Haute-Garonne et de
l'Ariège
4 avenue Didier Daurat – CS 40331
31776 COLOMIERS CEDEX

Affaire suivie par Candice JOFFRES
tél : 05 61 15 39 96

mél : [css-seveso-occitanie@developpement-
durable.gouv.fr](mailto:css-seveso-occitanie@developpement-durable.gouv.fr)

Bagnères-de-Bigorre, le **17 NOV. 2021**

Le Préfet

à

Mesdames et Messieurs
les membres de la CSS ARKEMA

Objet : Commission de Suivi de Site (CSS) ARKEMA

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion de la Commission de Suivi de Site (CSS) ARKEMA qui se tiendra :

**le jeudi 25 novembre 2021 à 14H00
Sous-préfecture de Bagnères de Bigorre**

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

- Approbation du compte-rendu de la dernière CSS du 02 décembre 2020 ;
- Bilan 2020 de la société Arkema ;
- Bilan 2020 de l'inspection des installations classées ;
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir confirmer votre participation à cette réunion et en cas d'absence ou d'empêchement, je vous invite à en informer votre suppléant afin qu'il puisse vous représenter.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
La Sous-Préfète,

Bénédicte MARTINEAU